



PROJET ASSOCIATIF

En 2016, l'association Le MAS a formalisé son Projet Associatif qui affirme ses valeurs, ses principes et ses conceptions.

Une démarche participative associant administrateurs et salariés a été mise en œuvre pour permettre la réflexion et la production des contenus du projet.

LE PROJET ASSOCIATIF A ÉTÉ APPROUVÉ EN JANVIER 2017 PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION.

LA SYNTHÈSE A ÉTÉ ÉTABLIE PAR LE COMITÉ VIE DU PROJET ASSOCIATIF ET A ÉTÉ ADOPTÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN FÉVRIER 2021.

l'association

L'OBJET

L'association a pour objet :

- L'accueil, l'accompagnement et l'aide aux personnes en situation de victime, de souffrance psycho-sociale, de précarité, d'exclusion ou de handicap.
- La recherche et la sensibilisation sur les situations des publics en difficulté.

L'AMBITION

Être une association autonome référente sur ses pratiques en recherchant l'excellence au bénéfice des personnes les plus vulnérables ou en difficulté, afin d'apporter des réponses diversifiées, agiles et fortes aux orientations des politiques publiques, sur le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes.

LES DOMAINES D'ACTIONS

- Aide aux personnes victimes et accès aux droits.
- Aide aux personnes en précarité et vulnérabilité.
- Aide aux personnes usagères de drogues.
- Aide aux personnes en situation de handicap.

LES MOYENS

L'association met en œuvre notamment :

- Un accompagnement individuel et collectif.
- La gestion d'établissements et de services d'accueil et d'insertion par l'hébergement, le logement, le travail et l'activité.
- Des programmes de promotion des personnes accueillies.
- De l'aide alimentaire.
- Des programmes d'aide aux victimes et d'accès aux droits.
- Des programmes de réduction des risques sanitaires.
- Des actions de prévention de la délinquance et de prévention de la récidive en matière pénale.



17 rue Crépet
69007 Lyon
T 04 78 61 78 55
siege@mas-asso.fr
www.mas-asso.fr



PROJET ASSOCIATIF LE MAS





histoire,

VALEURS, ORGANISATION

LA GENÈSE

L'association Le MAS - Mouvement d'Action Sociale - a été fondée à Lyon, en **1961**, dans le but d'épauler la justice dans le traitement et la prévention de la marginalité et de la délinquance.

L'équipe porteuse du M.A.S, Mouvement d'Action Sociale, avait à sa tête Maurice Liotard, un des premiers juges d'application des peines en France et trois travailleurs sociaux Odette Dauvergne, assistante sociale, Jeanne Enjolras, assistante sociale et Charles Verjat, éducateur.

Le MAS est une association laïque d'aide aux personnes les plus vulnérables ou en difficulté.

Depuis sa création, elle s'est adaptée aux évolutions sociétales par l'élaboration de réponses collectives **au service des publics et des pouvoirs publics.**

LE LEITMOTIV

- La conviction de la **fonction fondatrice de la loi**.
- La **protection** des publics les plus vulnérables par la satisfaction des besoins fondamentaux.
- La **reconnaissance** et la **valorisation** de leur **qualité d'acteur de relation** et détenteur de droits et de responsabilités.

L'ORGANISATION

- L'association est constituée de **personnes physiques adhérentes**.
- Un Conseil d'Administration et un Bureau veillent au respect des orientations adoptées et garantissent la conformité des actions engagées.
- Une Direction assure le pilotage et la coordination générale des activités de l'association en collaboration avec les responsables de services.
- Un Siège associatif prend en charge l'ensemble des services supports.
- Des équipes salariées et bénévoles assurent les missions de l'association.
- Les services d'accueil et d'accompagnement sont répartis sur les territoires de la Métropole de Lyon et du Département du Rhône.



publics

ET PRATIQUES SOCIALES

UNE DIVERSITÉ DE PERSONNES AIDÉES

L'association accueille :

- Des femmes, des hommes, des enfants de tous âges.
- Seuls, en couple, en famille.
- De tous horizons culturels, de toutes origines et nationalités.

Ces personnes ont des histoires et des parcours différents mais elles ont **en commun la vulnérabilité, la précarité et l'absence de soutien** :

- Victimes de violences et d'infractions pénales.
- Personnes sans domicile et en parcours d'errance.
- Personnes en situation de handicap physique et mental.
- Sortants de détention et d'institutions.
- Usagers de drogues.
- Migrants et personnes exilées.

DES PRATIQUES SOCIALES INCLUSIVES

Le MAS développe des pratiques sociales différenciées selon les besoins spécifiques de chacun **en respectant un cadre clair d'intervention** :

- Accueillir et accompagner en respectant la singularité.
- Établir des relations de respect, de confiance et de dialogue.
- Co-construire les projets et rechercher les conditions de leurs réalisations.
- Assurer une réactivité et une disponibilité dans la conduite des actions.
- Garantir le respect de la confidentialité.
- Inscrire les actions dans le partenariat.
- Rendre compte et expliquer les actions.



développement

ET ANCRAGE SUR LES TERRITOIRES

UNE DYNAMIQUE SOCIALE CRÉATRICE

- Le MAS a pour objet la recherche et la sensibilisation sur les situations des publics en difficulté.
- L'enjeu est de répondre, par des actions spécifiques, aux besoins en constante évolution des publics.
- Il s'inscrit dans une dynamique d'action sociale renouvelée, créatrice et évolutive.
- Il place l'innovation et l'évaluation au cœur de sa démarche d'amélioration continue.

UN MOUVEMENT EN PRISE AVEC SON TERRITOIRE

L'association prend en compte le territoire comme un enjeu important pour les personnes et comme une échelle pertinente pour son action.

Le territoire est conçu comme :

- Un lieu de vie pour les personnes accueillies.
- Un espace de coopération et d'élaboration concertée avec les acteurs locaux.
- Un espace d'expérimentation collective et de création.

Dans cette conception, le partenariat est déterminant pour structurer des réponses adaptées.

LA VOLONTÉ DE FAIRE ASSOCIATION

- Le MAS est attaché à réunir les conditions d'un dialogue entre tous les acteurs concernés : personnes accueillies, professionnels, administrateurs, pouvoirs publics, partenaires...
- Le MAS développe la vie associative en favorisant des espaces d'échanges et de convivialité, en mettant en commun les initiatives, expertises et pratiques professionnelles du social. Il veille à prendre en compte la diversité qui compose Le MAS au sein d'une organisation rendant possible l'expression individuelle et collective de chacun.